

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 114 (1988)
Heft: 7

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Fondation Concours européens d'architecture	CP : concours de projet CI : concours d'idées	Constructions basses à haute densité d'habitat Architectes et entreprises de construction européens prêts à apporter des solutions nouvelles aux problèmes de logement des groupes aux revenus les plus bas	Mai 88	
Municipio di Locarno	Centro di servizi di pronto intervento alla Pescharia, CP	Professionisti del ramo che al momento dell'iscrizione soddisfino i requisiti seguenti: OTIA o titolo accademico di architetto rilasciato prima del 1.1.86, domicilio fiscale nel Cantone Ticino almeno dal 1.1.87, sede dell'ufficio nel Cantone Ticino almeno dal 1.1.87	6 mai 88 (15 janv. 88)	
Consortage Rosenau, Wil/SG	Aménagement du quartier de Rosenau, Wil/SG, CP	Professionnels originaires des districts suivants ou y étant domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1985: Untertoggenburg, Alttoogenburg, communes du groupe intercantonal de planification de Wil; cinq architectes invités	3 juin 88 (17 mars 88)	
Département des travaux publics du canton de Thurgovie	Bâtiment administratif pour l'administration cantonale, Frauenfeld, CP	Architectes domiciliés dans le canton de Thurgovie depuis le 1 ^{er} janvier 1986 ou originaires de ce canton	6 juin 88	
Commune de Bagnes, Etat du Valais, Chemin de fer Martigny-Orsières et Téléverbier SA (tél. 026/71120)	Gares de Châble-Verbier-Bruson, CI	Architectes, urbanistes et ingénieurs établis en Suisse ou d'origine suisse	11 juin 88 (31 janv. 88)	1-2/88 B 2.
Ville d'Olten, II ^e arr. CFF, canton de Soleure	Réaménagement de la gare et de la place de la Gare d'Olten, CP	Architectes domiciliés ou originaires du canton de Soleure ou des districts d'Aarau ou de Zofingen ainsi que les architectes établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1986 dans le canton ou les districts ci-dessus. Chaque architecte participant devra s'assurer les services d'un ingénieur pour traiter les problèmes de trafic	30 juin 88	
Commune de Rapperswil/ SG	Hôtel de Ville, Rapperswil, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Saint-Gall depuis le 1 ^{er} janvier 1987 ou originaires de Rapperswil/SG	1 ^{er} juillet 88 (dès le 1 ^{er} fév. 88)	
Ville de Zug, CFF	Conception générale de la gare de Zug, CI	Architectes domiciliés, établis ou originaires des cantons de Zug, Schwyz, Uri, Obwald, Nidwald ou Lucerne ainsi que des districts d'Affoltern/ZH, Horgen/ZH ou Muri/AG	9 juillet 88 (2 mai 88)	

Carnet des concours

Concours international «Le Murate» à Florence (Italie)

Résultats

Le 5 février dernier, le Conseil municipal de Florence a entériné le rapport et les décisions du jury international du concours «Le Murate», à Florence.

Ce jury, placé sous la présidence de Massimo Bogianckino, s'était réuni du 23 au 27 novembre 1987 et avait pris connaissance des travaux de la Commission technique portant sur 161 projets. Après avoir examiné chacun d'eux, le jury a procédé par éliminations successives et retenu 16 projets, qu'il a réexaminés avant de procéder à un vote final. A l'issue de ce vote, 10 projets ont été sélectionnés pour participer au deuxième concours.

Les auteurs des projets sont les suivants: Gabor Aczel, Hongrie; Michael Weiss, Israël; Christian Schaller, RFA; Vincenzo Somigli, Italie; Roberto Maestro, Italie; Francisco Sanjin, Colombie; Adolfo Natalini, Italie; Francesco Landini, Italie; Stere Koinberg, Suède; Bernd Stanzel, Autriche.

L'ensemble des projets sera exposé au public, à Florence, au mois de mai prochain. Le jury était composé de MM. M. Bogianckino, maire de Florence; S. Bassi, conseiller chargé de l'urbanisme; G. Del Plato et G. Conti, conseillers municipaux; F. Cardini (Florence); M. Tafuri, architecte (Italie); G. K. Koenig, architecte (Italie); M. Mendoca de Oliveira, architecte (Brésil), H. Klotz, architecte (RFA), M. Botta, architecte (Suisse), J. Smolski, architecte (Pologne), L. Krier, architecte (Royaume-Uni), G. De Carlo, architecte (Italie), et J. C. Rochette, architecte (France), représentants de l'UIA; R. Viviani, architecte (Italie); I. Tagliaventi, ingénieur (Italie), et A. Calvini, surintendant des monuments historiques (Italie). R. Rogers (Royaume-Uni) et R. Meier (USA) n'ont pu prendre part aux délibérations.

Concours international «Visions pour la ville du futur»

Ouverture

Ce concours d'idées international et ouvert est le premier d'une succession de compétitions consacrées à la conception de la cité de l'avenir et organisées tous les trois ans.

L'Ecole d'architecture et d'ur-

banisme de l'Université du Wisconsin est l'instigatrice de cette initiative, dont l'objectif est de renouer avec la tradition des visions futuristes sur la ville. Le concours a obtenu l'approbation de l'Union internationale des architectes.

La session 88 du concours portera sur le futur d'une ville industrielle : Milwaukee (Wisconsin, USA), pour laquelle les concurrents concevront des projets crédibles de planification, de conception et de construction.

Le projet

Les concurrents devront donner forme à leur vision de quatre zones typiques des villes industrielles comme Milwaukee : - le centre industriel, quartier des affaires ; - les anciennes zones résidentielles situées à proximité du centre ville et des anciennes usines ; - les structures urbaines après la Seconde Guerre mondiale ; - les zones rurales agricoles.

Prix

Une somme globale de 125 000 dollars US sera répartie comme suit par le jury : 75 000 dollars US pour un, deux ou trois premiers prix ; 50 000 dollars US pour les seconds prix (de 5 à 10 lauréats). Le jury pourrait décerner, également, des mentions honorables.

Jury

Le jury international, représentant les disciplines d'architecture, d'urbanisme et des sciences sociales, sera composé de sept membres dont trois des Etats-Unis, trois d'autres pays et un représentant de l'UIA.

Calendrier

L'inscription est déjà ouverte. Envoi des dossiers du concours aux participants : 30 juin 1988. Date limite d'inscription : 31 octobre 1988. Date limite de réception de questions : 31 décembre 1988. Envoi des réponses aux questions à tous les participants : 31 janvier 1989. Date limite de soumissions des projets : 31 mai 1989. Réunion du jury : juin 1989. Annonce des résultats : juillet 1989. Exposition de tous les projets au Congrès mondial de l'UIA à Montréal, Canada : mai 1990.

Modalités de participation

Le concours est ouvert aux architectes et aux urbanistes de toutes nationalités (les équipes pourront, en outre, comporter des professionnels de toutes les disciplines et des étudiants). Les droits d'inscription s'élèvent à 75 dollars US, payables par chèque ou mandat poste établi à l'ordre de SARUP/UWM Foundation/ICDC et adressés aux organisateurs avant le 31 octobre 1988 : ICDC, School of Architecture and Urban Planning, University of Wisconsin - Milwaukee, P.O. Box 413, Milwaukee WI 53201 (USA).

Les concurrents ont également la possibilité de se procurer gratuitement une vidéo-cassette décrivant le concours en adressant la demande aux organisateurs, à l'adresse ci-dessus, et en précisant le format désiré (VHS, Beta, PAL ou SECAM).

faible que nous recommandons quand même d'étendre l'emploi de l'énergie nucléaire, pour remplacer au plus vite les combustibles fossiles, si dangereux pour notre planète.

Et pourtant. L'incompréhension de notre position par une tranche appréciable de la population, la peur collective engendrée par Tchernobyl doivent peut-être nous pousser à un autre type de réflexion.

Il y a les risques, évalués de façon statistique. Et puis il y a tout autre chose, soit la perception du risque par la population¹. Les gens ont peur, une peur irrationnelle, mais qu'on ne peut justement pas extirper avec des raisonnements. Contre l'irrationnel, le religieux, inutile de lutter à coups de calculs d'évaluation des risques, la logique ne vaut rien.

Pourtant, nous les ingénieurs qui nous occupons d'énergie, de même que les producteurs d'électricité, nous avons une responsabilité. Nous ne pouvons pas baisser les bras et permettre que le nucléaire soit bloqué, et donc que l'indispensable substitution de combustibles fossiles par le nucléaire (indispensable pour la survie de notre planète, menacée par le CO₂) soit freinée.

Face à des sentiments de peur irrationnelle, face à des convictions quasi religieuses qui identifient le nucléaire au «mal», que faire ?

a) Continuer comme jusqu'à présent, en défendant rationnellement l'énergie nucléaire chaque fois que le cas se présente, en espérant que l'évolution de l'opinion publique se fera dans le bon sens? On pourrait ainsi regarder toute la planète et faire une liste allant des pays les plus pronucléaires (France, Japon) aux plus antinucléaires (l'Autriche clôt la liste). La Suisse, noblesse oblige, est vers le milieu. De quel côté penchera-t-elle?

b) Essayer de créer une image positive de l'énergie nucléaire, en utilisant toutes les techniques du marketing? C'est tout à fait pensable, mais il y a un problème. Qui financerait une campagne publicitaire longue et chère? Qui, à part les entreprises électriques (et donc finalement les consommateurs)? Et on peut imaginer les hurlements (pas totalement injustifiés) de certains si les entreprises électriques se lançaient sur cette voie.

c) Une autre voie est proposée par M. Huguenin dans sa lettre ouverte publiée dans ces colonnes, l'année dernière².

Ses deux premiers points, économiser au maximum et développer les énergies renouvelables³, sont démagogiques, car nous savons tous que cela ne mène pas à grand-chose. Mais la démagogie est utile et nécessaire, et il faut absolument s'engager sur ces deux points, tout en étant conscient que cela ne sert à rien.

Sa troisième proposition, déplacer les centrales nucléaires vers des régions à basse densité de population, voire dans les déserts, mérite une considération très sérieuse. Ce sera cher d'installer les centrales nucléaires dans le Sahara, de produire de l'hydrogène par électrolyse, de le transporter en Europe et de le brûler dans des centrales thermiques. Et il faudra des années pour y arriver. Mais en attendant autre chose (géothermie profonde?) qui puisse prendre la relève de l'énergie nucléaire, il faut se demander si cette filière, chère et encombrante, mais aux problèmes techniques maîtrisables dans l'état actuel des connaissances, ne serait pas à étudier attentivement.

Le discours des producteurs d'électricité et des ingénieurs pourrait être :

«L'énergie nucléaire fait peur, nous le savons. Mais pour le moment, nous n'avons rien pour la remplacer, bien que nous nous efforçons de contenir le gaspillage et d'exploiter au mieux les énergies non polluantes. Nous aurions une solution de rechange, éloigner les centrales nucléaires, si tout le monde est prêt à payer deux ou trois fois plus cher l'électricité.

»En voulez-vous?»

Cela permettrait peut-être de relancer la discussion actuelle, qui a tendance à devenir stérile, en figeant chaque participant dans sa position.

Jules Delacoste
Ingénieur-conseil
62, rue Rothschild
1202 Genève

Lettre ouverte

Energie nucléaire : une question «religieuse»?

Pour nous, gens du métier, la question semble claire, et le consensus devrait être unanime. Tous risques évalués, l'énergie nucléaire est la filière la moins dangereuse pour produire de l'électricité, et celle qui respecte le mieux l'environnement.

Même la catastrophe de Tchernobyl devrait plutôt nous confirmer dans cette conviction. Le pire annoncé par les Cassandres, soit le «meltdown», s'est produit, dans les pires conditions (pas d'enceinte) et cela a été beaucoup moins grave que ce qu'on imaginait. En plus, une catastrophe a toujours son côté bénéfique, en incitant les

opérateurs à revoir leurs procédés de sécurité. Les centrales nucléaires sont plus sûres depuis Tchernobyl, du moins pour un temps!

Il est vrai que la perspective d'évacuer pour quelques années une région de plusieurs kilomètres de rayon autour de Kaiseraugst ou de Verbois doit nous porter à la réflexion, même si l'éventualité en est aussi improbable que la chute d'un 747 sur la cathédrale Saint-Pierre au moment du serment des autorités genevoises.

Si l'on réfléchit en ingénieur, de façon cartésienne, la réponse est encore: oui, il y a un risque, mais il est tellement

¹ COLLECTIF D'AUTEURS: *Vivre avec le nucléaire*, chap. VII, Hachette, 1982.

² Ingénieurs et architectes suisses, N° 23/87, p. B 167.

³ La seule énergie renouvelable importante étant Superphénix, assez mal vu, il faudra inventer un nouveau nom pour décrire la biomasse, le solaire, le vent, la houle, les marées, le gradient thermique en mer et la géothermie volcanique. Energies à renouvellement naturel?